



Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

# Lycée Louis-le-Grand



Année  
scolaire  
2020  
2021

## LIVRET d'accueil



PEEP LLG | Association de Parents d'Élèves du lycée Louis-le-Grand

123, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - Tél. : 09 51 86 38 16

[peep-llg@peepllg.fr](mailto:peep-llg@peepllg.fr) | [www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr)



# SOMmaire

Le mot du Proviseur	4
Le mot de l'équipe PEEP LLG	5
Partageons ensemble notre expérience de parents	6
Le Forum des Grandes Écoles et Universités	7
La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée	8-12
<b>Le Secondaire</b>	
L'organisation des classes de Seconde	14-17
L'organisation des classes de Première	18-19
L'organisation des classes de Terminale	20-23
<b>Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)</b>	25-27
Les classes préparatoires scientifiques	28-29
Les classes préparatoires littéraires	30-31
Les classes préparatoires aux écoles de commerce	32-33
La vie à l'internat de Louis-le-Grand	34-37
La vie au lycée Louis-le-Grand	39-42
Comment se rendre et se repérer au lycée Louis-le-Grand ?	43
L'organisation administrative du lycée	44
L'annuaire du lycée	45
La Fondation du lycée Louis-le-Grand	46
Un peu d'histoire... et d'actualité	

# LE MOT du Proviseur

*Chers Parents,*

*Dans quelques semaines, votre enfant va entamer un nouveau chapitre de son parcours d'études.*

*Son admission au lycée Louis-le-Grand, il la doit à son talent, à son travail, à la qualité de la formation reçue de ses maîtres, mais aussi, bien sûr, au soutien dont il a bénéficié de votre part. A vous comme à lui, j'adresse donc toutes mes félicitations.*

*Ce chemin qui va s'ouvrir à la rentrée prochaine, je souhaite que votre enfant s'y engage avec confiance. Confiance dans ses capacités, confiance dans l'équipe pédagogique et éducative qui va dans les prochaines années l'entourer et œuvrer pour sa réussite et son épanouissement.*

*Le climat de stimulation intellectuelle et d'émulation dans lequel nos élèves évoluent au quotidien les aide à donner le meilleur d'eux mêmes et à se dépasser. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances, d'enrichir leur culture, de développer leur capacité de travail.*

*Cette exigence va de pair avec une volonté constante d'ouverture. Car transmettre des savoirs ne suffit pas, nous devons aussi élargir l'horizon de nos lycéens et étudiants, éveiller leur curiosité, encourager leur sens de l'initiative et leur créativité.*

*Pour cela, il est important qu'ils se sentent l'objet d'une attention bienveillante de la part des adultes et que leurs relations avec leurs pairs soient placées sous le signe non de la concurrence, mais de la tolérance et de l'entraide.*

*Je ne doute pas que vous partagez ces principes et espère que vous accepterez de participer d'une façon ou d'une autre à la vie de l'établissement. Sachez en tout cas que vous y serez toujours les bienvenus. Le niveau d'implication des parents d'élèves est à mes yeux l'un des principaux indicateurs du bon fonctionnement d'un établissement scolaire.*

*Votre enfant rejoint la communauté des magnoludoviens, au sein d'une institution riche d'une longue et prestigieuse tradition. Il va peu à peu en découvrir les codes et les rites. Mais toute tradition pour se perpétuer et rester vivace doit se nourrir de ce que chaque nouvelle génération lui apporte.*

*Alors je l'invite à s'engager lui aussi avec ses camarades et à s'approprier ce lycée qui est désormais le sien.*

*Je forme le vœu que le passage de votre enfant à Louis-le-Grand soit marqué par le bonheur d'apprendre, le plaisir de la découverte et qu'il lui permette de réaliser toutes ses ambitions.*

**Joël BIANCO** - Proviseur

# LE MOT

## de l'équipe PEEP LLG

### REJOIGNEZ-NOUS

En arrivant au lycée Louis-le-Grand, les élèves sont surpris par une impression immédiate de bien-être. Ils se reconnaissent dans une exigence personnelle commune et un plaisir évident d'être ensemble. Toujours solidaires, ils participent à l'esprit de bienveillance qui règne au sein de la communauté éducative. Fiers d'intégrer la prestigieuse famille des "magnoludoviciens", ils mesurent leur chance, mais aussi leur devoir d'être à la hauteur de leurs talents et de leurs ambitions. Représentatifs de la mixité sociale et culturelle, ils sont le fruit de la méritocratie, basée sur la valeur de l'effort.



Soucieuse de favoriser l'épanouissement de tous les élèves, dans une saine émulation, l'équipe de la PEEP LLG œuvre quotidiennement pour améliorer les conditions de travail des lycéens et des élèves des classes préparatoires et les aider dans leurs choix d'orientation, en organisant des réunions par filière et un forum des grandes écoles et des universités françaises et étrangères dont le succès ne se dément pas chaque année.

En partageant notre expérience, nous mutualisons nos compétences pour vous aider à accompagner votre enfant dans ses choix décisifs. En entretenant un dialogue constructif avec l'Administration du lycée et les professeurs, nous privilégions l'harmonie des relations. A l'écoute de vos préoccupations et en veille permanente sur l'évolution des réglementations, nous vous fournissons des informations concrètes. Indépendants de toute organisation politique ou syndicale, nous sommes attachés à l'école publique et laïque et à la valorisation de la diversité.

Pour faire entendre votre voix dans l'établissement de votre enfant, rejoignez-nous !

**L'équipe de la PEEP LLG**

# PARTAGEONS ENSEMBLE

## notre expérience de parents toute l'année !

**Notre site internet mis à jour en temps réel : [www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr)  
Les grands rendez-vous de la PEEP LLG**

### L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES ET DE LEURS PARENTS

- fin juin ou début juillet (après les épreuves du diplôme national du brevet) à l'occasion de l'inscription des futurs élèves de Seconde,
- fin août lors de l'installation à l'internat des futurs élèves des classes préparatoires,
- en septembre lors d'un café d'accueil, plus particulièrement destiné aux nouveaux parents,
- en décembre lors du forum,
- en janvier lors de la Journée Portes Ouvertes (JPO) du lycée.

**DES RÉUNIONS D'INFORMATION SPÉCIALISÉES :** (choix de spécialités, médecine et métiers de la santé, orientation post bac, procédure Parcoursup **pour les élèves du secondaire**) et **pour les élèves des classes préparatoires** (deux réunions au cours du premier trimestre).

**L'ORGANISATION DU FORUM ANNUEL DES GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS (38<sup>e</sup> édition en 2020),** grand forum d'orientation destiné à tous les élèves avec la participation de plus de 60 grandes écoles et universités dans l'enceinte du lycée en décembre (voir page ci-contre).

**DES CONFÉRENCES ET DÉBATS** sur des thèmes d'actualité avec de grands noms de la communauté scientifique ou éducative.

**UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ :** partage d'expérience sur les séjours linguistiques, bourse aux livres, aide au logement, hébergements ponctuels, organisation d'un cursus d'entraînement au grand oral etc.

**DES PROJETS EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES LYCÉENS (MDL) :** la PEEP LLG organise un CONCOURS PHOTOS ouvert aux élèves qui rencontre un succès croissant tous les ans. De nombreuses photos du livret en sont issues.

**L'ORGANISATION DE VISITES DU MUSÉE SCIENTIFIQUE** du lycée Louis-le-Grand chaque année en mai. Ce musée a été fondé en 1973 par Pierre Provost, professeur au lycée de 1963 à 1987. Le fonds qui y est exposé date du 19<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.



*Résonateur de Helmholtz  
Fonds du Musée Scientifique  
du lycée Louis-le-Grand*

**Pour connaître les dates précises  
de ces rendez-vous,  
consultez le calendrier de nos réunions  
en ligne [www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr)**

# LE FORUM

## des Grandes Écoles et Universités



### Un rendez-vous phare de l'orientation !

#### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Depuis 1983, la PEEP LLG organise cet événement incontournable, afin de guider les élèves dans leur choix d'orientation après le baccalauréat ou après les classes préparatoires. Lors de cette manifestation, de nombreux établissements de l'Enseignement supérieur viennent présenter aux élèves du lycée Louis-le-Grand leurs modalités d'admission, leurs enseignements et leurs principaux débouchés. Environ une soixantaine d'écoles et d'universités françaises et étrangères sont présentes chaque année et tiennent un stand (dans une salle de classe), ouvert à tous les élèves du lycée, qu'ils soient dans le secondaire ou dans le supérieur.

Les écoles et universités présentes sont souvent représentées par d'anciens élèves du lycée, mais aussi par des professeurs, des chargés de communication, des responsables de recrutement, des directions d'écoles...

Un panorama complet s'offre aux élèves, avec la présence fidèle à cette manifestation des Écoles Normales Supérieures (ULM, Paris- Saclay, Rennes, Lyon), d'écoles d'ingénieurs (X, Mines, Centrale-Supélec, Ponts, ENSTA IP PARIS, ISAE-SUPAÉRO,...), d'écoles de commerce (HEC, Essec, ESCP Europe, EM Lyon, EDHEC,...), de facultés de médecine et de droit, d'écoles d'architecture et de journalisme, d'universités étrangères, etc.



Depuis la mise en place de la nouvelle procédure Parcoursup en 2018, le Forum des Grandes Écoles et Universités fait partie de la Première semaine de l'orientation du lycée.

**Ce Forum est une occasion unique pour les élèves (et leurs parents) de poser à d'anciens élèves désireux de partager leur expérience, les questions qui les guideront dans le choix d'une école et d'un métier et de poser des questions sur le choix des spécialités introduites avec la réforme du bac.**

#### QUAND ET OÙ ?

Cette manifestation se déroule un samedi chaque année **début décembre** (voir notre calendrier en ligne sur [www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr) pour connaître la date précise) **dans l'enceinte du lycée.**

Une information complète (horaires, lieux précis, plan avec les numéros de salles) est adressée par courriel à toutes les familles du lycée avant l'événement.



#### LE RÔLE DE LA PEEP LLG DANS CET ÉVÉNEMENT ?

**La PEEP LLG est l'organisatrice de l'événement, et mobilise chaque année près de 30 personnes** qui assurent l'organisation matérielle, la communication auprès des familles, auprès de l'administration et des professeurs du lycée, l'accueil des représentants des écoles, et bien sûr l'accueil des élèves et des parents le Jour J.

**N'hésitez pas à venir à la prochaine édition avec votre enfant !**

# LA PARTICIPATION ACTIVE

## de la PEEP LLG à la vie du lycée

### LES PARENTS DÉLÉGUÉS

---

Vous pourrez rejoindre notre équipe de délégués. Chaque classe du secondaire est représentée par quatre parents délégués (un titulaire et un suppléant par association). Notre association vous donnera tous les outils et conseils nécessaires pour tenir ce rôle essentiel. Les plus anciens d'entre nous vous soutiendront dans cette expérience enrichissante.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE (CA)

---

Le Conseil d'Administration siège au moins une fois par trimestre, mais peut être convoqué en session extraordinaire. Il est composé de membres de droit : le Proviseur, les Proviseurs-Adjoints, l'Intendant, les représentants de la Commune et de la Région, ainsi que des membres élus parmi les professeurs, les personnels ATOSS (Personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé), les élèves et les parents d'élèves élus (5 titulaires et leurs suppléants).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la proportionnelle lors d'élections qui se tiennent généralement vers la mi-octobre. **Ce vote est essentiel pour faire entendre votre voix.**

### LA COMMISSION PERMANENTE ET LES AUTRES INSTANCES

---

La Commission Permanente est composée de membres du Conseil d'Administration (membres élus et membres de droit), désignés lors du premier Conseil d'Administration de l'année. Son rôle est de préparer et d'instruire les questions qui seront soumises au CA.

Nos élus participent aussi aux travaux et aux votes des autres instances, tels le Conseil de vie lycéenne (CVL), le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) ou encore le Conseil de discipline.

### VOTRE REPRÉSENTATION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DU LYCÉE

---

La PEEP LLG entretient un contact régulier et constructif avec l'Administration. Cela nous conduit à intervenir de façon régulière ou ponctuelle sur les sujets de préoccupation du moment, comme, par exemple :

- La cantine et la cafétéria : en œuvrant à améliorer la qualité de la nourriture dans le respect d'un prix accessible à tous et en faisant des propositions concrètes pour mieux gérer les flux.
- La bonne utilisation de la caisse de solidarité (financée par les parents) pour aider les familles en difficulté à financer les voyages, la cantine ou l'internat.
- Des remontées de cas particuliers.
- La PEEP LLG est particulièrement attentive aux questions liées à la sécurité dans l'établissement et à ses abords. À cet effet, nous avons mis en place plusieurs actions concrètes en concertation avec les autorités publiques à ce sujet.

## L'INFORMATION DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

**LE LIVRET D'ACCUEIL, véritable boîte à outils**, recensant toutes les informations nécessaires pour une adaptation réussie au sein du lycée.

**NOS FLASHS INFOS** adressés par mail à tous les parents du lycée au cours de l'année scolaire, en fonction de l'actualité scolaire et des préoccupations des familles.

**NOS RÉUNIONS D'INFORMATION MENSUELLES** ouvertes à tous, adhérents ou non, espaces privilégiés pour échanger, partager les expériences et s'informer. Ces réunions ont lieu habituellement au lycée ou en mode virtuel par visioconférence si ce n'est pas possible, afin d'assurer la continuité des échanges.

## DES AIDES AUX CHOIX D'ORIENTATION

Nous organisons chaque année des réunions spécifiques afin de vous informer en détail sur le choix des spécialités en fin de Seconde et de Première, l'orientation post-bac (réunion Parcoursup en janvier).

De nombreux élèves de Terminale de Louis-le-Grand s'orientant vers la médecine après le baccalauréat (entre 17 % et 22 % en fonction des années), nous mettons en place, chaque année en février, une réunion "**médecine et métiers de la santé**" avec la participation d'universitaires, de médecins et d'étudiants.

Et enfin, l'organisation du **Forum des Grandes Écoles et Universités en décembre**, au cours duquel près de **60 grandes écoles et universités** viennent au lycée présenter leurs cursus, leurs débouchés,...

## NOS CONSEILS ET RÉUNIONS SPÉCIFIQUES POUR LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Dans la mesure où il n'y a plus de parent délégué dans l'enseignement supérieur, nous avons constitué un réseau de parents correspondants CPGE (un par filière) pour accompagner au mieux parents et élèves lors de cette période exigeante de leur parcours scolaire.

Nous organisons chaque année deux réunions spécifiques pour les classes préparatoires : en septembre (informations générales, cursus, comment bien vivre sa prépa) et en décembre (les concours, modalités d'inscription, déroulement des épreuves, conseils pour l'hébergement, les transports). Ces deux réunions accueillent un nombre record de participants, ce qui témoigne de l'intérêt porté à cet accompagnement et de son utilité.



Visite du Ministre de l'Éducation Nationale  
M. Blanquer le 30 septembre 2019

## L'AIDE PERSONNALISÉE AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année scolaire. Vous pouvez soit nous adresser un courriel (**peep-llg@peepllg.fr**), soit laisser un message sur notre répondeur vocal (**09 51 86 38 16**), soit contacter directement l'un des membres de l'équipe. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais. La discrétion et l'entraide font partie de nos valeurs.

## LES DÉMARCHES POUR FACILITER LA SCOLARITÉ DE NOS ENFANTS

**L'harmonisation des notes** en Première et en Terminale afin d'éviter que les élèves postulant pour des filières sélectives, hors Louis-le-Grand ne soient pénalisés.

**La généralisation des bacs blancs** et des entraînements à l'oral en français.

**La lutte contre la triche** : nous alertons les parents, les élèves, les enseignants et l'Administration sur les conséquences de la triche, et nous espérons avoir un effet dissuasif. **Aidez-nous !**

## LES INITIATIVES POUR PRÉSERVER LA SANTÉ ET L'AVENIR DE NOS ENFANTS

**Le stress** : nous veillons à limiter les situations de stress en classe par une intervention auprès des équipes pédagogiques dès que nécessaire.

**La santé en général** : nous accompagnons toutes les démarches de sensibilisation aux risques liés aux abus d'alcool et/ou de drogues lors des soirées festives, en collaborant activement avec l'Administration. Nous participons à la promotion d'une nourriture équilibrée. La Peep participe au côté de la MDL, à des actions ciblées en vue d'améliorer la cantine du lycée.

**Le développement durable** : la PEEP LLG s'engage à lutter contre les gaspillages au sein du lycée (chauffage, recyclage des déchets...).

## NOS MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Nous sommes des parents bénévoles investis dans une vie associative enrichissante (mais aussi avec une vie professionnelle, familiale, et amicale à préserver). **Rejoignez-nous.**

Pour éditer notre livret d'accueil, organiser nos manifestations et vous accueillir de manière conviviale lors de nos rencontres, il nous faut aussi trouver des ressources financières. Celles-ci proviennent uniquement des cotisations des adhérents, dans la mesure où nous ne recevons aucune aide extérieure. **Adhérez pour nous soutenir.**

Notre trésorerie est sous notre seule responsabilité et totalement transparente. **Nous remercions les parents** qui nous permettent de **rester indépendants** dans la conduite de nos actions.

**Déduction  
de vos impôts**

**Votre cotisation  
est déductible  
à 66 %  
de vos impôts.**

**Nous décidons PAR NOUS-MÊMES, AVEC VOUS, AU NIVEAU LOCAL,  
dans l'intérêt de tous les élèves du lycée.**

# NOS ACTIONS, tout au long de l'année.

## Organisation de conférences

JEUDI  
**11**  
AVRIL  
2019



La PEEP LLG vous invite à la conférence

### De l'Intelligence Artificielle au Transhumanisme

Amphithéâtre Patrice Chéreau à 18H15

Avec

**Jean Gabriel Ganascia**  
Professeur d'informatique à Sorbonne Université, membre de l'Institut universitaire de France et président du Comité d'éthique du CNRS

**Olivier Rey**  
Chercheur au CNRS, membre de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et techniques et enseignant à l'Université Panthéon-Sorbonne



Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

2018  2019

Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

LA PEEP LLG VOUS INVITE À LA

### CONFÉRENCE SUR L'EUGÉNISME

Mar-27 Nov. 2018

AMPHITHÉÂTRE PATRICE CHÉREAU À 18H15

Avec

**Pierre-Noël GOUDON**  
Professeur de génétique et d'épidémiologie, directeur de l'Institut de Biologie de l'Université de Bordeaux

**Joséph TESTART**  
Président de l'Association Française pour l'Étude du Génome Humain

Annoncé par **Christophe JACOBTSZYN**  
Journaliste à France Inter

➔ Retrouvez-nous sur [www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr)



### Cédric VILLANI

de la CPGE à la recherche

De la rue St Jacques à l'Intelligence Artificielle, en passant par l'équation de Boltzmann

Carrière de mathématicien entre enseignement, recherche et missions parlementaires sur les sciences

Enjeux scientifiques et de société

CONFÉRENCE - ORATIONNONS POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES  
Amphithéâtre Patrice Chéreau

Cédric VILLANI est un ancien élève des classes préparatoires de Louis le Grand, titulaire de la médaille Fields en 2010, Directeur de l'Institut Henri Poincaré de 2015 à 2017 et professeur de sciences.

13 janvier 2020  
18h à 19h30





MARDI  
**21**  
MARS 2019

La PEEP LLG vous invite à la Conférence :

### A l'aube de la 4ème révolution industrielle : quelle éthique scientifique pour demain ?

AMPHITHÉÂTRE PATRICE CHÉREAU - 18H15 à 20H00 - ENTRÉE LIBRE

Intervenir sur ces thématiques pour une société plus éthique :  
- la génétique mais aussi l'éthique et l'histoire et tout cela avec un accompagnement de professionnels de la santé.

**Annie-Laure Bach**  
Médecin généraliste et titulaire de la médaille de la République  
Médecin et philosophe, enseignante à Sorbonne Université

**Laurence Devillers**  
Philosophe et enseignante à Sorbonne Université  
Responsable nationale de l'éthique des technologies de l'IA  
Membre de la commission de bioéthique et de la commission nationale de l'éthique et de biomédecine



<https://www.peepllg.fr>  
peep-llg@orange.fr

## 1 logo et des produits dérivés



Conception du logo par Bertille Gentil, artiste éco-féministe, ancienne membre de l'association - [www.bertillegentil.com](http://www.bertillegentil.com)

# REJOIGNEZ-NOUS, venez nous rencontrer.



Nous sommes une équipe soudée, équilibrée, investie et ambitieuse : des femmes, des hommes, des anciens et des nouveaux, réunis autour de leurs différences dans une dynamique collective. Particulièrement réactifs, nous nous adaptons à toutes les situations et vous aidons à les affronter dans un esprit de solidarité.

## **Votre soutien nous sera très précieux !**

### **Comment nous joindre ?**

**Vous pouvez nous contacter soit :**

- par téléphone au **09 51 86 38 16** (laisser un message vocal)
- par mail à **[peep-llg@peepllg.fr](mailto:peep-llg@peepllg.fr)**
- et aussi consulter notre site : **[www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr)**

Le lycée vu par les élèves au  
rythme des saisons



# LE SECONDAIRE

## l'organisation des classes de Seconde

### LE NOMBRE DE CLASSES

---

Le lycée ouvre ses portes chaque année à environ 270 nouveaux élèves en classes de Seconde issus de 180 collèges différents, répartis en sept classes généralistes, dont une classe européenne (anglais renforcé, plus une heure de SVT en anglais) et deux demi-classes orientales (chinois renforcé, plus 1 heure de mathématiques en chinois).

### LES EMPLOIS DU TEMPS

---

Depuis plusieurs années le nombre d'heures allouées par matière au sein du lycée est supérieur à l'allocation nationale via la dotation d'accompagnement personnalisé. Elle est votée chaque année en Conseil d'Administration et peut donc changer. Voici toutefois les heures hebdomadaires supplémentaires d'enseignement général allouées depuis la réforme du nouveau bac :

- **en Seconde** : Français + 2h (s'ajoutent aux 4h prévues), Maths + 2h (4h prévues), Physique-chimie + 2h (3h prévues), SVT + 1,5h (1,5h prévues) + 1/2h en langues (voir après)
- **en Première** : Français + 1h (s'ajoutent aux 4h prévues), Spéc Maths + 2,5h (4h prévues), Spéc Physique-chimie & Spéc SVT + 2h (4h prévues), SVT en anglais ou Maths en chinois + 1h, (1,5h prévues) + 1/2h en langues (voir après).
- **en Terminale** : Spéc Maths + 2h (6h prévues), Spéc Physique-chimie + 2h (6h prévues), les autres spécialités conservées en Terminales (HGGSP, HLP, SVT, L anglaise) restent à 6h, option Maths expertes + 1/2h (3h prévues, soit un total de 11,5h de maths), option Maths complémentaires + 1h (3h prévues) + 1h de langues.
- était initialement prévu à 28h30 au lycée Louis-le-Grand, l'horaire hebdomadaire des élèves varie entre 28h30 et 30 heures. Avec une option facultative en plus, il varie entre 31 heures 30 et 33 heures. 10h30 sont assurées en demi-groupe.

Il est à noter que l'emploi du temps peut connaître quelques ajustements en début d'année, il faut donc attendre au minimum deux à trois semaines avant de fixer définitivement des activités extérieures.

Les équipes enseignantes recommandent d'éviter de surcharger avec de trop nombreuses options, les emplois du temps des élèves, étant déjà très fournis.

### L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

---

Les langues proposées au lycée Louis-le-Grand sont l'anglais, l'allemand, le chinois, l'espagnol, ainsi que certaines langues inter-établissements (arabe, hébreu, italien, russe, vietnamien).

L'enseignement des langues se fait par groupes de compétences conformément au cadre européen de référence pour les langues (CECRL), ce qui signifie que la notion de LV1/LV2 disparaît.

Au lycée Louis-le-Grand, une demi-heure est ajoutée à l'enseignement des langues, ce qui porte leur total à 6 heures (3 heures pour chaque langue) en Seconde et 5 heures (2,5 heures par langue) en Première et Terminale. Le choix de la spécialité Langues, Littératures et cultures étrangères existe en anglais uniquement.

Une option facultative est également envisageable : une LV3 (langue inter-établissements) ou une langue ancienne : latin, grec ancien ou grec ancien grand débutant.

## L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

---

Les heures d'accompagnement personnalisé sont largement utilisées à LLG par des compléments d'enseignements dispensés à toute la classe en Français et dans les matières scientifiques. Il s'organise toutefois selon quatre axes principaux : soutien, approfondissement, méthodologie, aide à l'orientation. Cet enseignement peut s'effectuer en petits groupes.

Au lycée Louis-le-Grand, l'accompagnement s'étend sur 32 semaines et privilégie le Français et les Mathématiques. Cet accompagnement est assuré par les professeurs et les élèves en binôme.

## LA SECTION EUROPÉENNE ET LA SECTION ORIENTALE

---

**La section européenne en anglais** est ouverte aux élèves motivés par un apprentissage renforcé de l'anglais et une connaissance approfondie de la culture des pays anglophones. La scolarité en section européenne permet d'obtenir un bac "mention européenne". Pour accéder à cette section, les élèves doivent passer un test de langue à l'entrée au lycée. Ils bénéficient d'une heure supplémentaire d'enseignement d'anglais et d'une heure de discipline non linguistique (DNL). Au lycée Louis-le-Grand, le choix de la DNL s'est porté sur les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). A noter, que les élèves de cette section n'ont pas accès à la filière "Sciences de l'Ingénieur" en classe de 1<sup>ère</sup>.

**La section orientale en chinois** est ouverte aux élèves qui après deux années au moins d'enseignement de la langue chinoise au collège souhaitent renforcer cet enseignement et obtenir un bac "mention orientale". Pour y accéder, les élèves doivent passer un test de langue à l'entrée au lycée. Les élèves de cette section sont en général répartis en deux groupes de niveaux distincts : un groupe d'élèves maîtrisant déjà parfaitement la langue orale, qui tout en approfondissant l'écrit se forge une culture sociétale en préparation de l'épreuve de LV1, tandis que l'autre groupe se concentre sur l'acquisition du chinois oral et écrit en préparation de l'épreuve de LV2.

Les deux groupes bénéficient d'une heure supplémentaire d'enseignement de chinois et d'une heure de discipline non linguistique (DNL), mathématiques en chinois (cours indépendant des autres cours de mathématiques suivis par toute la classe), pour laquelle les deux groupes se retrouvent. Les élèves de cette section peuvent ensuite accéder à une 1<sup>ère</sup> section orientale au sein du lycée, y compris à la 1<sup>ère</sup> d'excellence (voir la rubrique de Première de la page 17 à 19).

## LES "CORDÉES DE LA RÉUSSITE"

---

Depuis la rentrée 2010, dans le cadre de l'ouverture sociale et de la mixité, le lycée Louis-le-Grand accueille en Seconde une vingtaine d'élèves issus de collèges partenaires.

Ces élèves ont été sélectionnés pour leurs capacités scolaires et leur potentiel. Ils bénéficient d'heures de soutien individuel personnalisé, financées par l'association "les Cordées de la Réussite". Des heures de soutien peuvent au cas par cas être également accessibles à des élèves, plus fragiles, ne faisant pas partie des effectifs "Cordées de la Réussite".

## LE CHOIX D'ORIENTATION POUR LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

---

En fin de Seconde, les élèves doivent choisir entre la filière générale avec ses enseignements de spécialité et ses options à la carte ou la filière technologique avec la section STI2D proposée au lycée. Au lycée Louis-le-Grand, seuls huit enseignements de spécialité et la section STI2D sont proposés.

Les élèves qui choisiraient des enseignements de spécialité non proposés à Louis-le-Grand doivent en informer l'Administration pour vérifier au cas par cas les possibilités de les suivre en inter établissement ou pour être orientés vers un autre établissement.

## **LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR LA PREMIÈRE GÉNÉRALE :**

---

Lors du passage en Première, l'élève choisit trois enseignements de spécialité parmi les huit proposés au lycée Louis-le-Grand :

- Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littérature et cultures étrangères
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur

Il choisit aussi une des options proposées en Terminales : Mathématiques expertes ou Mathématiques complémentaires. Une réunion spécifique est organisée sur le sujet par l'Administration. Notre association diffuse également des informations à ce sujet par courriel et lors des réunions mensuelles.

## **LES VOYAGES SCOLAIRES**

---

Il est relativement fréquent que des voyages scolaires soient proposés aux élèves. Ces voyages sont organisés par les professeurs mais doivent être approuvés par le Conseil d'Administration du lycée. La prestation d'accompagnement des professeurs est bénévole et l'organisation d'un voyage scolaire n'est donc ni obligatoire ni systématique.

Le budget des voyages scolaires se situe en général entre 300 et 600 euros. En cas de difficultés financières, le lycée peut puiser dans la caisse de solidarité constituée par les parents. **Adressez-vous directement aux CPE (Conseiller Principal d'Education) ou à l'Intendance qui sauront vous aider en toute discrétion (voir l'annuaire page 45). La PEEP LLG peut également vous conseiller.**

## **LES ÉCHANGES SCOLAIRES**

---

Des échanges scolaires sont organisés par le lycée avec des établissements chinois (Shanghai) et américains (Chicago, New York, Santiago du Chili). L'échange se déroule en deux temps : les élèves étrangers sont accueillis en France et hébergés dans les familles des élèves français qui vont eux-mêmes dans un second temps, passer entre 2 et 6 semaines dans le pays de leur correspondant.

La sélection des élèves se fait sur dossier et présentation d'une lettre de motivation. Les échanges se font la plupart du temps pendant la période scolaire, ce qui signifie que les élèves choisis devront bénéficier d'un excellent dossier scolaire pour être retenus. L'hébergement des élèves est assuré par les familles d'accueil, mais les frais de voyage et l'argent de poche sont à la charge des parents.

## BIEN VIVRE LA CLASSE DE SECONDE

### LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Votre enfant va avoir besoin d'une période d'adaptation qui peut durer parfois jusqu'aux vacances de la Toussaint ou celles de Noël. Pendant ces premières semaines, il va devoir se familiariser avec un nouveau cadre, un nouveau cycle d'études, de nouvelles exigences de travail, de nouveaux apprentissages. Très rapidement, une réunion collective parents-professeurs sera organisée par le professeur principal qui vous donnera de premières informations sur le profil de la classe et les attentes de chaque enseignant.

### LE SUIVI DES RÉSULTATS DANS L'ANNÉE

Trois bulletins trimestriels vous seront adressés à l'issue des conseils de classe (ou 2 bulletins semestriels pour les classes sans notes). Les réunions de synthèse des conseils de classe organisées conjointement par les deux associations de parents, à la fin de chaque trimestre et pour chaque niveau, vous permettront d'apprécier l'ambiance de la classe de votre enfant, matière par matière. Elles vous donneront aussi l'occasion d'un échange avec les autres parents qui se posent souvent les mêmes questions que vous. Si toutefois vous aviez des doutes, n'hésitez pas à prendre rapidement rendez-vous avec le professeur principal, ou avec un professeur de la classe, si vous souhaitez échanger sur une matière en particulier. Vous pouvez aussi contacter votre délégué de Seconde ou l'un des membres de l'équipe de la PEEP LLG.

### L'AMBIANCE AU LYCÉE

L'ambiance au lycée Louis-le-Grand est très bonne et bon nombre d'élèves et de parents peuvent en témoigner. Le recrutement du lycée est géographiquement très large et la plupart des élèves d'une même classe ne se connaissent pas avant leur arrivée. Il est donc facile de se faire de nouveaux amis et rapidement un esprit de classe se crée. Les élèves de Louis-le-Grand sont reconnus pour être soudés et solidaires. De nombreux blogs et autres outils sont créés pour échanger cours et exercices et pour apporter des explications complémentaires si nécessaire.



### LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

Après ses premières semaines d'adaptation, votre enfant appréciera pleinement le cadre de vie offert par la communauté du lycée. Il profitera des nombreuses activités extra-scolaires (orchestre, chorale, théâtre, sports, danse,...) organisées entre autres par la Maison des Lycéens (la MDL) et l'Association Sportive. Toutes ces activités sont importantes pour l'équilibre de votre enfant et pour son épanouissement tout en lui permettant de s'intégrer plus rapidement à la communauté scolaire du lycée.

### LE PASSAGE EN PREMIÈRE

Dès le deuxième trimestre, vous aurez des indications sur l'orientation de votre enfant en section générale ou technologique (STI2D). Les élèves de Louis-le-Grand choisissent en majorité les spécialités scientifiques, avec pour objectif en général, d'entrer dans une classe préparatoire scientifique ou commerciale, mais aussi pour suivre des études de médecine (PAS-LAS). Nombreux sont ceux qui choisissent aussi la spécialité Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques et 2 classes l'ont conservée en Terminale en 2020 (Prépas commerciales et Sciences Po).

# LE SECONDAIRE

## l'organisation des classes de Première

### LES NOUVELLES CLASSES DE PREMIÈRE À LOUIS-LE-GRAND APRÈS LA RÉFORME DU BAC

---

Il existe au lycée Louis-le-Grand, une classe de Première technologique STI2D et sept classes de Première générale qui sont réparties au mieux selon les choix d'enseignement de spécialités des élèves dont certains ont des spécificités : la classe d'excellence pour les meilleurs élèves qui ont choisi 3 spécialités scientifiques, les orientalistes répartis sur plusieurs classes de Première (permettant également l'accès à la filière d'excellence) et les élèves de la filière européenne anglais, cette dernière étant exclusive des deux précédentes.

### LA PREMIÈRE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (STI2D)

---

Cette classe est ouverte au lycée Louis-le-Grand depuis la rentrée 2011. Elle prépare les élèves à des études supérieures après l'obtention d'un baccalauréat STI2D et s'adresse aux élèves ayant un goût pour les sciences et la technologie, avec un apprentissage appliqué et concret. Elle offre la possibilité de poursuivre des études dans le supérieur soit à l'université, soit en classe préparatoire aux grandes écoles (prépa TSI), soit dans une école d'ingénieur avec prépa intégrée.

La série STI2D mise en place au lycée Louis-le-Grand repose sur un tronc commun général (mathématiques, physique-chimie, français, histoire-géographie, LV1, EPS) et technologique (dont une heure en LV1), ainsi que sur une spécialité. Le choix de la spécialité au lycée Louis-le-Grand se fait entre "Innovation Technologique et Eco Conception" (ITEC) et "Système d'Information Numérique" (SIN).

### L'EXIGENCE DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE PREMIÈRE

---

Après l'année de Seconde au cours de laquelle les lycéens ont choisi une orientation, la classe de Première est une classe avec des exigences importantes dans les différents enseignements.

De nombreux élèves du lycée souhaiteront entrer dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou une filière sélective (double licences, Sciences Po...) à l'issue du baccalauréat et devront constituer des dossiers de candidatures qui commencent avec les bulletins de la classe de Première.

Les résultats obtenus en Première seront examinés avec beaucoup d'attention par les commissions de professeurs chargées de sélectionner leurs élèves dans le cadre de la procédure d'admission en CPGE. A ce titre, l'épreuve anticipée de français et les E3C restent un critère important pour les commissions de sélection des CPGE et de nombreuses autres filières sélectives.

#### A NOTER

Les dossiers de candidature pour l'entrée en CPGE sont composés des 3 bulletins de l'année de Première, des 2 premiers bulletins de la classe de Terminale et des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat (E3C, Français).

En résumé, les parents doivent suivre avec attention la progression de leur enfant pendant l'année de Première et ne pas hésiter à rencontrer les professeurs si nécessaire. **Vous pouvez aussi contacter l'un des membres de l'équipe de la PEEP LLG pour obtenir un conseil.**

N'oubliez pas que d'autres parents ont probablement eu les mêmes interrogations que vous !

## LES ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT ET LE CONTRÔLE CONTINU

L'année de Première compte pour le baccalauréat dans le cadre du contrôle continu (10 %), des E3C (30 % de la note finale) et des épreuves anticipées de français, écrite et orale.

Les autres épreuves anticipées spécifiques à la Première STI2D :

Les élèves de STI2D passent une épreuve orale de 20 mn en histoire/géographie

## LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR LA TERMINALE "BAC 2021"

Les élèves de Terminale devront approfondir deux enseignements de spécialité pendant l'année sur les trois qu'ils avaient suivis en Première. Le choix de ces spécialités qui seront suivies en classe de Terminale, se fera à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre de la classe de Première. Les élèves se verront remettre une fiche sur laquelle ils devront exprimer leur choix, avant le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Les spécialités proposées seront les mêmes qu'en Première mais compte tenu des choix faits en 2020 restent en Terminales à la rentrée 2020 : Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, HGGSP, HLP et Littérature anglaise.

### **A NOTER**

Les élèves pourront choisir deux options en Terminale et non plus une seule.

L'option "Mathématiques expertes" sera particulièrement recommandée pour les élèves souhaitant intégrer un cursus de CPGE en MPSI ou PCSI.



# LE SECONDAIRE

## l'organisation des classes de Terminale

### LA TERMINALE : UNE CLASSE D'ORIENTATION

---

Si l'année de Terminale est l'année du baccalauréat, elle est aussi et surtout une année de transition et d'orientation avec Parcoursup.

Il est important que **chaque élève réfléchisse dès la rentrée** (et même dès la Première) à **son projet d'orientation, à ses motivations, et à l'adéquation de son profil par rapport à la filière envisagée**. Les classes préparatoires ou les études à l'université par exemple ne sont pas adaptées à tous les profils d'élèves !

La quasi-totalité des élèves de Terminale de Louis-le-Grand choisit de faire des études supérieures qui nécessitent une inscription selon la procédure d'inscription informatique **Parcoursup**. Une grande majorité des élèves du lycée souhaite se diriger vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), mais environ 30 % des lycéens choisissent des voies différentes (PAS-LAS, Sciences Po, IUT, écoles d'ingénieurs à prépa intégrée, licences, universités étrangères...).

Les inscriptions à des formations **hors plateforme** Parcoursup, dont la liste évolue chaque année (par exemple Sciences Po ou écoles à l'étranger) sont à prévoir dès le **premier trimestre**.

Il existe deux catégories de formations dans Parcoursup :

- Les formations dites "sélectives" : CPGE, IUT (diplôme DUT), STS (diplôme BTS), écoles d'ingénieurs post-bac, Sciences Po Paris, Université Paris Dauphine...
- Les formations dites "non sélectives" : licences, PAS-LAS. Bien que ces filières soient "non sélectives", certaines formations reçoivent beaucoup plus de demandes qu'elles ne proposent de places (par exemple PAS en Ile-de-France). Dans ce cas, la qualité du dossier entre en compte dans l'examen des candidatures. Certaines formations nécessitent des pré-requis, qui sont indiqués dans chaque descriptif de formation.

### Les principales étapes de constitution du dossier dans Parcoursup :

- La plateforme est ouverte en saisie sur la deuxième quinzaine de janvier (22 janvier en 2020). Les élèves peuvent effectuer une première saisie de leurs vœux (10 au maximum) et sous-vœux (10 au maximum par vœu, et 20 maximum au total), qu'ils peuvent ajuster jusqu'à mi-mars environ. Chaque vœu/sous-vœu fait l'objet d'un court projet de motivation. Certaines formations exigent également la saisie d'informations complémentaires telles qu'un CV. Ne négligez pas le temps de réflexion et de constitution des dossiers qui peut, selon les vœux demandés, être assez important.
- Entre mi-mars et fin mars (12 mars et 2 avril en 2020), les élèves ne peuvent plus saisir de nouveaux vœux mais peuvent en supprimer. Tous les vœux doivent être confirmés fin mars.

- Entre mai et septembre (à partir du 19 mai en 2020), les élèves reçoivent en continu (sauf pendant les épreuves écrites du baccalauréat) les réponses par vœu/sous-vœu : “Oui”, “Oui-si” nécessitant une formation complémentaire, “En attente”, “Non”. L’élève ne peut conserver qu’une seule réponse “Oui”. S’il en reçoit plusieurs, il a un délai (de quelques jours) défini par la procédure, pour choisir le “Oui” qu’il souhaite conserver et confirmer les autres vœux en attente. Si l’élève n’a reçu que des réponses “Non” dès le début, ou s’il n’a toujours aucune réponse “Oui” ou “Oui-si” après les épreuves du bac, une commission se réunit et examine le dossier en fonction des préférences que le candidat aura indiquées dans son dossier Parcoursup.

Dans le courant du mois de **janvier**, la PEEP LLG organise une **réunion d’information** sur la procédure Parcoursup, avec dossier mis en ligne sur notre site à l’issue de la réunion. Les équipes de **la PEEP LLG** sont par ailleurs à **l’écoute des familles** tout au long de l’année, pour toute question relative à l’orientation et à la procédure d’inscription sur la plateforme Parcoursup.

Le **lycée** organise également en janvier des réunions d’information sur Parcoursup, à destination des élèves et des parents.

## L’ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES DANS LEURS CHOIX D’ORIENTATION

Votre enfant sera aidé dans ses choix de filières post bac (MPSI, PCSI, hypokhâgne, ECS, médecine, Sciences Po...) par ses professeurs et par vous.



### **Accompagnement du lycée**

La nouvelle procédure Parcoursup a instauré la mise en place de **deux professeurs principaux** par classe, qui accompagnent l’élève dans son orientation. Dès le premier trimestre, une première fiche d’orientation, portée à la connaissance des parents et de l’élève, fait l’objet d’échanges entre l’élève et le corps enseignant quant à la cohérence du projet de l’élève.

Le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre, qui se déroule avant la clôture des vœux dans Parcoursup, positionne les avis de l’établissement sur chaque vœu émis. Dans l’intervalle, au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, le lycée organise des commissions qui examinent les vœux émis et font un retour formel aux élèves sur chaque vœu.

### **Accompagnement de la PEEP LLG**

La PEEP LLG organise depuis plus de 30 ans, en général au début du mois de décembre, le **Forum des Grandes Écoles et Universités**.

Cela vous donnera, ainsi qu’à votre enfant, l’occasion de rencontrer et de dialoguer avec des responsables de près de 60 grandes écoles, universités ou instituts ainsi qu’avec des anciens élèves de Louis-le-Grand ayant intégré ces écoles. Vous pourrez ainsi vous renseigner sur les filières de préparation adéquates et leurs débouchés.

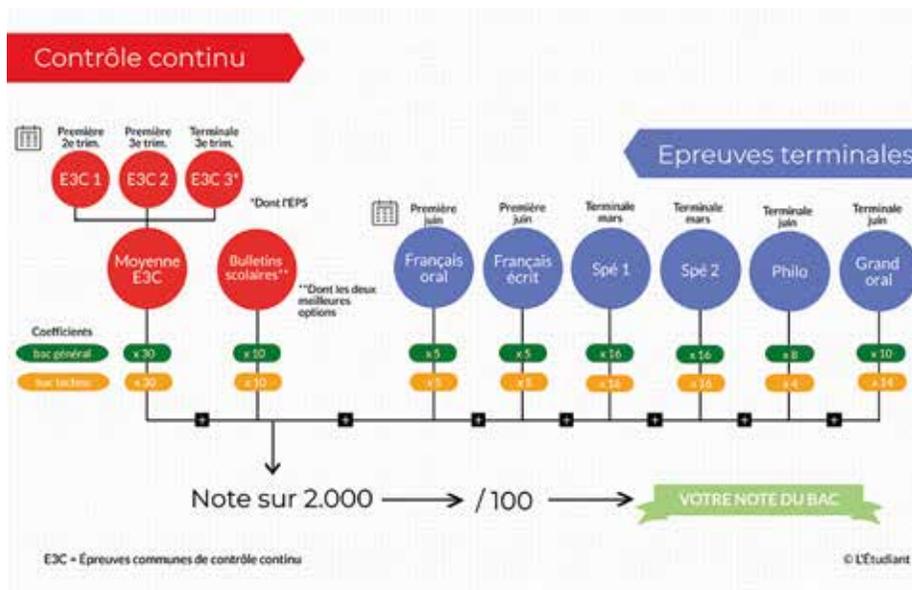
### **Les autres sources d’information**

Dès le début de l’année, les élèves peuvent déjà prendre des informations sur l’orientation en visitant les sites très bien conçus de l’Onisep ou de l’Etudiant, et assister aux différents salons sur l’orientation organisés à partir du mois d’octobre. Les sites Eduscol ou Parcoursup apportent également de précieux renseignements.

Ils peuvent par ailleurs prendre rendez-vous avec le Centre d'Information et d'Orientation auquel est rattaché le lycée, dont le lycée annonce les permanences.

Enfin, pour les classes préparatoires, les lycées parisiens organisent entre mi-janvier et le mois d'avril des "Journées Portes Ouvertes". Nous mettons chaque année à la disposition des familles, un calendrier de ces Journées Portes Ouvertes des lycées parisiens (dès que les dates sont connues).

## LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT



## L'IMPORTANCE DES BULLETINS

Vous constaterez que tout va aller très vite dès le premier trimestre. Si les bulletins de la classe de Première sont importants pour le dossier d'admission en classes préparatoires aux grandes écoles, **ceux des deux premiers trimestres de Terminale sont déterminants**, car ils traduisent l'évolution du niveau de votre enfant par rapport à l'année précédente et servent à l'équipe pédagogique pour fonder l'appréciation qu'elle aura de l'élève.

## LE LIVRET SCOLAIRE POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat (progrès, acquis, qualités, capacités, niveau de connaissances, degré de maîtrise des compétences, sans éluder les faiblesses). Il conjugue notes chiffrées et approche qualitative des résultats de l'élève.

## L'ANNÉE DE TERMINALE RÉSUMÉE EN QUELQUES DATES

### **1<sup>er</sup> trimestre :**

réflexion sur l'orientation, premiers échanges avec les professeurs, forums d'orientation.

### **Janvier :**

ouverture de la plateforme Parcoursup, réunions d'information.

### **Février/mars :**

saisie des dossiers dans Parcoursup, échanges entre le lycée et les élèves sur la liste de vœux.

### **Mars :**

conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre qui émet les avis sur les vœux.

### **Fin mars :**

clôture des vœux dans Parcoursup.

### **Avril/mai :**

premières épreuves de bac : TP, oraux de langues, épreuves facultatives.

### **De fin mai à septembre :**

réception continue des réponses dans Parcoursup.

### **Mi-juin :**

épreuves écrites du baccalauréat.

### **Fin juin :**

après les épreuves écrites du baccalauréat : ouverture de la procédure complémentaire Parcoursup.

### **Juillet :**

résultats du baccalauréat, inscriptions dans les établissements (jusqu'en septembre potentiellement).

## **A NOTER**



La PEEP LLG vous informera tout au long de l'année sur la mise en place pratique de la Terminale "BAC 2021".



# LES CLASSES

## préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

**Deux réunions sont organisées par la PEEP LLG** durant l'année scolaire pour les parents et les élèves des classes préparatoires du lycée.

Nous serons heureux de vous y accueillir afin de vous faire profiter de notre expérience et répondre à vos questions :

- **Une réunion d'accueil en septembre**
- **Et une réunion "spéciale concours" en décembre**

Des parents, des professeurs et des élèves vous présenteront la vie en classe préparatoire et partageront leur expérience pratique lors de la première réunion. La seconde vous fournira des informations détaillées sur l'année des concours, afin que vous puissiez aborder cette étape le plus sereinement et le plus efficacement possible.

### CONSEILS GÉNÉRAUX

---

Dès que votre enfant entre en classe préparatoire, même s'il n'est pas encore majeur, il a le statut d'étudiant. A lui de se faire expliquer les procédures administratives, de se tenir informé des formalités, de solliciter un rendez-vous avec ses enseignants, etc.

#### SÉCURITÉ SOCIALE

**Le régime étudiant  
de sécurité sociale  
a disparu au 31 août 2019.**

### L'ENTRÉE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À LOUIS-LE-GRAND

---

L'entrée en classe préparatoire s'inscrit dans un parcours encadré, simplifié et efficace vers la vie professionnelle.

Grâce à des conditions de travail privilégiées et une ambiance faite d'émulation et de solidarité, le lycée Louis-le-Grand est connu pour ses excellents résultats. Le rythme de travail est rapide, exigeant et rigoureux. Une moyenne de 30 à 35 heures de cours au lycée sera à compléter par un travail personnel très soutenu et chronophage pour la grande majorité des élèves !

### LES NOTES

---

D'emblée, elles seront plus basses que celles de Terminale.

Par une notation approchant celle des concours, les enseignants souhaitent dès la rentrée, permettre à chacun de s'évaluer par rapport à ses propres objectifs, évaluer le chemin à parcourir pour arriver à ses finalités, afin de se trouver parfaitement préparé en fin d'année aux exigences des écoles auxquelles il prétend.

## SÉCURITÉ SOCIALE

---

Le régime étudiant de sécurité sociale a disparu au 31 août 2019. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au plus tard, chaque étudiant reste rattaché à la caisse primaire d'assurance maladie de son lieu de résidence, pour le remboursement des frais de santé.

Il s'agit généralement du régime de protection sociale des parents. Chaque étudiant a la qualité d'assuré dès l'âge de 18 ans et reste rattaché à ce régime de protection sociale en tant qu'ayant droit de l'un au moins de ses parents, jusqu'à l'âge 24 ans.

## CPGE ET UNIVERSITÉS

---

La loi ESR de juillet 2013 contribuant à rapprocher les CPGE des Universités **a rendu obligatoire l'inscription des élèves de CPGE à l'université.**

### **Pourquoi faut-il le faire ?**

- parce que c'est la loi,
- pour permettre aux élèves qui quitteraient les CPGE en cours d'année ou en fin de 1<sup>ère</sup> année de rejoindre l'université,
- pour faciliter la validation des ECTS (European Credits Transfer Scale) et des années universitaires.

### **Comment procéder ?**

- choisir un cursus Licence parmi les parcours proposés par les universités ayant signé des conventions avec Louis-le-Grand,
- procéder à une inscription dite "cumulative" (en L1 pour les CPGE 1<sup>ère</sup> année, en L2 pour les CPGE 2<sup>ème</sup> année),
- s'acquitter des droits universitaires (± 190 €)

Pour créer des passerelles entre ses CPGE et les universités, le lycée Louis-le-Grand a signé des conventions avec :

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne • Paris 3 Sorbonne Nouvelle • Paris 4 Sorbonne • Paris 5 Descartes
- Paris 6 Pierre et Marie Curie • Paris 7 Denis Diderot • Paris 9 Dauphine • Paris 10 Nanterre
- Paris 11 Orsay

Les conventions et les cursus qu'elles proposent aux élèves du lycée Louis-le-Grand sont téléchargeables sur le site du lycée.

Attention : chaque université et chaque département universitaire a ses propres exigences en matière d'inscription (dates, pièces des dossiers...). Aussi, il faut consulter au plus tôt, après la rentrée scolaire, les sites internet des universités et/ou contacter les services en charge des CPGE dans les universités.

## CONVENTION SPÉCIFIQUE DE PARTENARIAT PARIS I PANTHÉON-SORBONNE/LOUIS-LE-GRAND

---

Le lycée a conclu une convention spécifique avec Paris I Panthéon-Sorbonne qui permet aux élèves de CPGE de valider des années de L1 et L2 en droit. Le principe est le suivant : les élèves devront suivre des conférences à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne dans le courant de l'année scolaire et un certain nombre d'heures de cours pendant le mois de juillet. En septembre, un examen sanctionnera l'obtention du diplôme.

**Cette formation est ouverte aux élèves des prépas littéraires, ECS et scientifiques.**

## PARTAGE D'EXPÉRIENCE DE PARENTS LOUIS-LE-GRAND

Se préparer aux concours pour les grandes écoles peut se comparer à une préparation aux Jeux Olympiques. Cela demande de la persévérance, de la discipline et une bonne hygiène de vie.

Faire une prépa devient un projet de famille, pas question de déranger un jeune en plein travail, une ambiance propice à la concentration sera nécessaire.

Nous parents, devons garder notre stress pour nous et faire preuve de patience et d'inventivité lorsque notre enfant est irrité, stressé ou découragé. Car les notes et les résultats risquent d'être faibles. N'oubliez jamais que même 48<sup>e</sup> de la classe, vous êtes dans l'un des meilleurs lycées de France... Relativisez ! Avec de telles capacités de travail et de réflexion nos jeunes réussiront toujours. Les débouchés sont multiples et variés. Profitez du Forum des Grandes Ecoles et Universités en décembre pour découvrir les autres possibilités de carrière. Il n'y a pas que "la rue d'ULM", "l'X" ou "HEC" pour réussir sa vie.

Votre hygiène de vie, chers candidats : il faut travailler certes, mais de manière régulière et en respectant ses besoins en sommeil. Mangez correctement et faites du sport ! Le cerveau a besoin de s'oxygéner, le corps a besoin d'évacuer le stress et pour les candidats à l'X l'épreuve sportive peut être éliminatoire... N'oubliez pas non plus votre instrument de musique mais bannissez les jeux sur ordinateur très chronophages !

Comment gérer les mauvaises notes ? L'important est d'avoir une progression dans ses propres résultats avec les concours comme objectif. Pour cela, il faut travailler de manière constante et au besoin demander conseil aux professeurs, qui sont à l'écoute. Parfois les connaissances ne sont acquises qu'après le contrôle et l'explication qui suit. On apprend de ses erreurs. Travailler en petit groupe est également conseillé, le meilleur apprend énormément lorsqu'il doit expliquer !

Les matières "secondaires" sont souvent décisives. En prépa scientifique, il est aussi important de lire la presse anglophone et de suivre l'actualité. Travailler sa présentation à l'oral est un grand atout dans la vie et lors des examens ! L'été est le moment propice pour faire un stage d'anglais, mais c'est souvent onéreux. Regardez les films en anglais sous-titrés en anglais.

N'oubliez pas l'inscription à l'université.

Le rôle des parents est de rester zen, de ne pas imposer à leurs enfants un choix d'école ou de carrière, de préparer les repas, de ne jamais s'enquérir sur les notes mais de s'intéresser aux sujets à l'étude. Le parent doit être là pour l'intendance, pour supporter les sautes d'humeur et remonter le moral.

Pour les parents qui habitent loin, gardez un contact régulier, surveillez les périodes les plus dures (novembre et janvier). Organisez des week-ends à la maison.

Faut-il prendre des vacances ? OUI ! Repos au moins la moitié des vacances scolaires même l'année des concours ! C'est indispensable pour tenir sur la durée !

# LES CLASSES

## préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

### Les classes préparatoires scientifiques

#### LA PREMIÈRE ANNÉE DE CPGE SCIENTIFIQUE

---

Les 6 classes d'environ 48 élèves se répartissent dans 2 filières :

**4 classes de Mathématiques-Physique-Sciences de l'Ingénieur (MPSI)**, à prédominance Mathématiques (12H).

En fin de premier trimestre, 2 options sont proposées :

- Informatique, nécessitant un haut niveau d'abstraction,
- Sciences industrielles de l'Ingénieur (SII), permettant aussi d'accéder en deuxième année, à la filière PSI.

**2 classes de Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur (PCSI)**, plus orientées vers la Physique-Chimie.

En fin de premier trimestre 2 options sont proposées :

- Chimie, nécessaire pour aller en 2<sup>e</sup> année en Physique-Chimie (PC),
- Sciences industrielles de l'Ingénieur (SII), nécessaire pour accéder en deuxième année, à la filière PSI.

#### LA DEUXIÈME ANNÉE DE CPGE SCIENTIFIQUE

---

Il y a 3 filières réparties sur 9 classes, dont les effectifs sont légèrement moins élevés qu'en 1<sup>ère</sup> année :

- 4 classes MP\* (Maths-Physique), 1 classe de MP,
- 3 classes de PC\* (Physique-Chimie),
- 1 classe de PSI\* (Physique et Sciences industrielles de l'ingénieur).

Les classes étoilées (\*) préparent plus particulièrement aux concours de l'ENS et de Polytechnique. Leurs programmes sont les mêmes que ceux des classes non étoilées, mais l'étude y est plus approfondie.

L'enseignement compte en moyenne 32h de cours par semaine, auxquelles viennent s'ajouter les khôlles (interrogations orales) et les DS (devoirs surveillés).

Les conseils de classe reposent sur un calendrier semestriel et ont lieu en janvier et en juin. Les bulletins sont remis aux étudiants.

#### A NOTER

De MPSI et de PCSI, on peut aller en PSI, mais on ne peut pas aller de MPSI en PC, ni de PCSI en MP.

Pour intégrer PSI, il est préférable de venir de MPSI.

## LES TRAVAUX D'INITIATIVE PERSONNELLE ENCADRÉS : TIPE

Ils ont pour objectif d'initier les étudiants à la préparation d'exposés, à la recherche et à l'exploitation de documents dans un contexte d'approfondissement d'une démarche de recherche scientifique.

## LE PARCOURS EN CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES : CONSEIL DE CLASSE DE FIN DE 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Le conseil de classe décide du passage en deuxième année. La 1<sup>ère</sup> année ne se redouble pas sauf cas exceptionnel (raison de santé par exemple). Cependant le passage en deuxième année peut être assorti de réserves : classe non étoilée, classe à faible effectif, autres...

Quelques rares changements d'orientation sont possibles. Ils nécessitent l'accord du conseil de classe. Par exemple : il est possible d'aller de MPSI en ECS (prépa commerciale), mais on entre alors en 1<sup>ère</sup> année dans la nouvelle filière.

Les étudiants de première année de CPGE qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement, doivent avoir préparé, avant le dernier conseil de classe et sans préjuger de la décision qui y sera prise, un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées (6 au maximum), en ordonnant leurs choix. Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur son meilleur choix, à charge pour le Proviseur de l'aider et de soutenir sa démarche jusqu'à ce qu'elle aboutisse.

## LE PARCOURS EN CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES : CONSEIL DE FIN DE 2<sup>E</sup> ANNÉE

Si l'étudiant n'est pas admis aux concours qu'il ambitionnait, il peut demander l'autorisation de faire une année supplémentaire, appelée 5/2. L'autorisation du Conseil de classe est alors nécessaire et n'implique pas forcément l'acceptation en 5/2 à Louis-le-Grand.

## LES CONCOURS

Les inscriptions aux concours se font par l'intermédiaire d'un site unique :

**www.scei-concours.org**. Les concours commencent généralement dès avril pour les écrits et peuvent finir fin juillet pour les oraux. Plusieurs écoles se sont regroupées pour offrir une épreuve écrite unique aux candidats.

### A savoir :

- les ENS,
- Polytechnique/Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle,
- Centrale-Supélec (toutes les écoles Centrale, Paris inclus),
- Banque Mines-Ponts (groupe de l'Ecole des Mines et de l'Ecole des Ponts et Chaussées),
- Banque 3a (ENSAM, ESTP, Euclide, Archimède),
- Concours Commun INP.

A photograph of a vintage periodic table of elements. The table is printed on aged, yellowish paper. It shows elements from Calcium (Ca) to Actinium (Ac). Several elements are highlighted with large, colorful letters: Gold (Au) in green, Mercury (Hg) in red, Thallium (Tl) in blue, Radium (Ra) in red, and Actinium (Ac) in green. The names of the elements are written in French: CALCIUM, BARYUM, LANTHANE, Hélium, ÉRIUM, THULIUM, YTTÉRIUM, LUTE, OR, MERCURE, THALLIUM, RADIUM, ACTINIUM.

Tableau de classification périodique des éléments  
Fonds du Musée Scientifique du lycée Louis-le-Grand

# LES CLASSES

## préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

### Les classes préparatoires littéraires

Au lycée Louis-le-Grand, il y a uniquement des khâgnes A/L, dites khâgnes classiques, pour 4 classes (2 classes d'hypokhâgne et 2 classes de khâgne) qui préparent au concours de l'ENS Paris (rue d'Ulm).

Il est possible également de s'inscrire au concours de LSH (Lettres et Sciences Humaines) de l'ENS Lyon, mais dans ce cas, le lycée Louis-le-Grand ne dispense pas de préparation spécifique.

Il y a 3 possibilités. Une langue ancienne au moins est obligatoire.

- 1 langue vivante et latin et grec
- 2 langues vivantes et latin
- 2 langues vivantes et grec

#### A NOTER

La filière HK/BL associant mathématiques et lettres, choisie principalement par les élèves venant de Terminale S, n'existe pas à Louis-le-Grand.

En hypokhâgne comme en khâgne, en plus des heures de cours, il y a un nombre important d'heures de khôlles (interrogations orales) et 2 concours blancs dans l'année.

### PREMIÈRE ANNÉE D'HYPOKHÂGNE

---

Les élèves sont issus de différentes sections du secondaire, L, S et parfois des classes européennes. La première année s'applique à l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail.

L'enseignement se partage entre:

- Un tronc commun d'enseignements obligatoires qui inclut le français, la philosophie, l'histoire, la géographie, des langues vivantes et anciennes,
- Une partie d'enseignements complémentaires proposant latin, grec, langue vivante, géographie.

### LE PASSAGE EN KHÂGNE

---

Il est lié aux décisions du conseil de classe. Tous les étudiants d'hypokhâgne qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement doivent avoir préparé un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées.

Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur ses choix. Un rendez-vous avec les enseignants est vivement recommandé.

## DEUXIÈME ANNÉE DE KH

---

Il faut suivre en enseignement principal : philosophie, français, histoire contemporaine, langue ancienne, langue vivante, auxquelles viennent s'ajouter les options.

## LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES

---

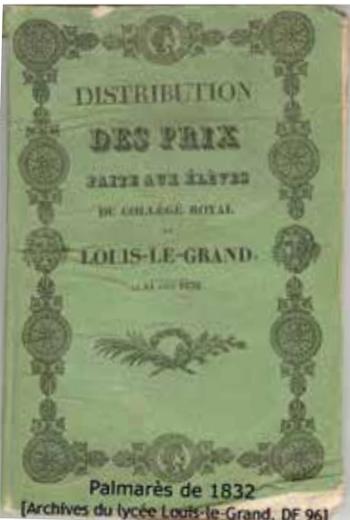
La banque d'épreuves littéraires (BEL) permet à des candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées.

Les candidats, en fonction de leurs résultats aux épreuves écrites de l'ENS et aux autres éventuelles épreuves des écoles partenaires, ont la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission d'autres concours et formations auxquels ils se seront préalablement inscrits.

Afin de bénéficier du dispositif de la BEL, les candidats doivent s'inscrire aux concours d'entrée dans les ENS (via le serveur de la BCE : Banque Commune d'épreuves) et en passer les épreuves écrites.

Les résultats des écrits des ENS sont transférés ensuite aux écoles partenaires de la BEL qui déterminent l'admissibilité dans leur propre voie de recrutement. Ainsi, les candidats peuvent avoir à passer des épreuves supplémentaires.

L'admission est ensuite décidée par les différentes écoles et formations, chacune organisant les épreuves selon ses propres procédures.



Les concours proposés sont notamment les suivants :

- CELSA (université Paris-Sorbonne) ;
- Concours BCE (20 écoles de management, dont le 5 principales et 6 écoles rattachées) ;
- Concours Ecricome prépa littéraire (3 écoles de management) ;
- École nationale des Chartes ;
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs ;
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ;
- ISIT (Institut de management et de communication interculturels) ;
- Institut supérieur du management public et politique (ISMapp) ;
- Université Paris-Dauphine.

# LES CLASSES

## préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

### Les classes préparatoires aux écoles de commerce

Il existe **2 classes** préparatoires aux écoles de commerce, voie scientifique (ECS), d'environ 48 élèves chacune : une classe de première année (ECS 1) et une classe de deuxième année (ECS 2).

Elles préparent aux concours d'entrée des grandes écoles de commerce.

Au lycée Louis-le-Grand, l'unique classe ECS prépare en priorité :

- Aux 3 grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP-EAP),
- Aux 3 grandes écoles provinciales (EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA),
- Aux Ecoles Supérieures de commerce ESC et au concours ECRICOME.

La filière ECS s'adresse à des élèves très bons en mathématiques et performants dans les matières littéraires (français, philosophie, langues, histoire-géographie).

Des qualités d'expression française, la maîtrise de deux langues vivantes et une bonne culture générale sont nécessaires.

L'enseignement comporte 30 heures de cours par semaine pour 6 matières, à savoir :

- Mathématiques-informatique, histoire et géographie économiques, français et philosophie,
- 2 langues vivantes, au choix :
  - LV1 : allemand ou anglais,
  - LV2 : allemand, anglais ou espagnol,
- Éducation physique et sportive,
- Initiation à l'économie.

À cela s'ajoute un travail personnel d'une trentaine d'heures ! En effet, il faut préparer trois khôlles tournantes (interrogations orales) et un à deux devoirs à la maison par semaine, deux concours blancs, un samedi d'entraînement aux entretiens avec des jurys de professionnels et un week-end à la campagne avec des conférences sur les métiers, les khôlles, les entretiens et face-à-face animés par des enseignants et d'anciens élèves.

## BON À SAVOIR

### QUALITÉS ATTENDUES POUR LES ÉPREUVES D'ENTRETIEN DES GRANDES ÉCOLES

La prestation du candidat est généralement fondée sur trois temps de discours :

- la personnalité (expériences, qualités et défauts, activités extra-scolaires et passions, etc.),
- le projet professionnel,
- et la connaissance de l'actualité.

On attend du candidat qu'il présente une personnalité unifiée, tant par ses expériences que par le projet professionnel qu'il développera au cours de son entretien. Il doit être capable de relier avec aisance ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il désire devenir, en parlant de lui et sans mettre en scène l'entretien lui-même.

Les qualités attendues sont essentiellement fondées sur les attentes managériales :

- authenticité et naturel, capacités d'analyse,
- identifier, situer, traiter une problématique, étayer ses arguments,
- qualité d'expression, qualité de l'échange, créativité, ouverture d'esprit, adaptation, rapport à l'action,
- volonté, énergie, organisation, initiative,
- capacité de collaboration et de leadership,
- rapport aux autres, capacité à convaincre et influencer sur le cours des choses,
- ouverture au domaine international.



*Façade du lycée avant la reconstruction de 1885, reproduction d'une vue de Pierre Petit, vers 1860*

# LA VIE

## à l'internat de Louis-le-Grand

### PRÉSENTATION



L'internat du lycée Louis-le-Grand est exclusivement réservé aux élèves des classes préparatoires (CPGE). Il comprend environ 350 places (garçons et filles) et permet d'accueillir un bon tiers des effectifs de CPGE du lycée. L'attribution par sexe est proportionnelle au nombre de filles et de garçons inscrits en CPGE, garantissant une égalité de traitement.

**Toutes les chambres sont individuelles et comportent un grand bureau situé sous le lit en mezzanine, un placard et un lavabo.**

Le forfait annuel est inférieur à 3 000 € (payable trimestriellement) et la demande est chaque année supérieure à l'offre.

Les critères de sélection pour l'internat obéissent à quatre principaux critères : la situation financière et familiale de l'étudiant, l'éloignement géographique, son âge et enfin la qualité de son dossier. Il n'y a pas que des boursiers à l'internat mais un quota de places leur est réservé.

Un personnel d'astreinte est prévu la nuit et les week-ends.

### PÉRIODES D'OUVERTURE

L'internat est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant l'année scolaire, mais il ferme ses portes durant toutes les vacances scolaires.

Seule exception : les internes en 2<sup>ème</sup> année de CPGE peuvent rester à l'internat durant les vacances de printemps (une ou deux semaines au choix, moyennant le paiement d'un forfait supplémentaire), mais la cantine ne sera pas assurée à cette période.

L'internat ferme ses portes début juillet (aux alentours du 5/6 juillet), soit avant la fin des oraux des concours. La PEEP LLG peut vous aider à trouver une chambre pour cette période.

### A NOTER

Les élèves en 5/2 ou ceux qui cubent ne bénéficient plus a priori de chambre à l'internat de Louis-le-Grand.

Sachez que tout boursier peut s'adresser au CROUS pour une chambre dans un foyer à proximité.  
Pour celles et ceux qui ne sont pas admis à l'internat, la **PEEP LLG se mobilise** afin de vous aider à **trouver un logement**.  
**Contactez-nous.**

## REPAS

---

- La cantine sert le petit déjeuner de 7h à 8h, le déjeuner de 11h30 à 13h30 et le dîner de 18h30 à 19h30.
- Elle est fermée du samedi soir au dimanche soir compris.

Les internes qui restent sur place peuvent alors, soit :

- se préparer un repas dans les offices prévus à cet effet par couloir (ces offices sont équipés d'un réfrigérateur, de deux plaques chauffantes et d'un micro-ondes à l'exclusion de la vaisselle et ferment entre 22h et 7h du matin),
- tester les petits restaurants du Quartier Latin,
- se rendre dans les restaurants universitaires [www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr) (prix du repas en 2018 = 3,25 €).

### Liste de restaurants universitaires dans le périmètre du lycée :

- **Restaurant Universitaire Bullier**  
39 avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris (RER B : Port Royal)
- **Restaurant Universitaire Censier**  
31, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 75005 Paris (Métro ligne 7 : Censier-Daubenton)
- **Restaurant Universitaire Châtelet**  
10, rue Jean-Calvin - 75005 Paris (Métro ligne 7 : Censier-Daubenton)
- **Restaurant Universitaire Cuvier**  
4, place Jussieu - 75005 Paris (Métro lignes 7 ou 10 : Jussieu)
- **Restaurant Universitaire Mabillon**  
3, rue Mabillon - 75006 Paris (Métro ligne 10 : Mabillon)
- **Cafétéria Panthéon (Paris 1) :**  
12, place du Panthéon - 75005 Paris
- **Institut Henri Poincaré :**  
11, rue Pierre et Marie Curie - 75005 Paris

## ORGANISATION PRATIQUE

---

- Les internes ont la possibilité de travailler dans de nombreuses salles du lycée (salles de classe, de khôlles) ainsi que dans la bibliothèque générale et le CDI (ouvert de 9h30 à 19h). Ils ont ainsi la possibilité de travailler en groupe s'ils le souhaitent ou à 2 dans les chambres d'internat. Le silence est de rigueur à partir de 22h. Cependant, l'isolation phonique est quasi inexistante entre les chambres. Les bouchons d'oreilles peuvent être utiles si les voisins ronflent...
- Le lycée fournit le lit et le matelas. Il faut en revanche apporter en début d'année ses draps, couette, oreiller et une alèse. Il faut également penser au linge et aux produits de toilette. Nous vous recommandons également de prévoir un peignoir de bain et des claquettes ou tongs pour traverser le couloir et rejoindre les douches.
- Quelques cintres pour le placard peuvent se révéler utiles.
- Le ménage est assuré deux fois par semaine dans les chambres (penser à tout mettre en hauteur pour faciliter le passage du balai) et tous les jours dans les sanitaires. Nous vous suggérons d'apporter un chiffon à poussière et une éponge, car l'entretien hebdomadaire pris en charge par le personnel du lycée ne concerne que le sol. Aux étudiants de nettoyer leur bureau, leurs étagères,... Le lycée assure un lavage de draps toutes les 3 semaines, et il est aussi possible de donner du linge à laver (hormis les textiles délicats).

## En complément, voici les adresses de quelques laveries proches du lycée :

- **Laverie Jean de Beauvais :**  
2, rue Jean de Beauvais - 75005 Paris - (ouverte jusqu'à 22h)
- **Laverie Lav'club Claude Bernard :**  
84, rue Claude Bernard - 75005 Paris - Tél. : 01 79 72 60 22 - (ouverte jusqu'à 22h)
- **Laverie Libre Service :**  
22, rue Monsieur le Prince - 75006 Paris - (ouverte jusqu'à 21h30)
- **Laverie Montagne Sainte-Geneviève :**  
3, rue de la Montagne Sainte-Geneviève - 75005 Paris - (ouverte jusqu'à 22h)

Et pour finir, une adresse très fiable à 2 minutes du lycée pour vos photocopies, impressions, reliures, etc. :

**Corep Paris Sorbonne** - 11, rue Victor Cousin - 75005 Paris  
Tél. : 01 40 46 03 66 (sorbonne@corep.fr).  
Ouverture de 9h à 19h du lundi au vendredi.

## INTERNET

---

Si le réseau Wifi du lycée couvre théoriquement tous les bâtiments, l'accès à internet manque de rapidité et fait partie des points que la PEEP LLG souhaite faire améliorer. L'accès filaire à internet est prévu dans toutes les chambres.

A noter que le respect de la charte internet du lycée est bien évidemment obligatoire.

## UNE ADRESSE UTILE

---

**Le Relais Etudiants Lycéens**, doté d'un accueil spécifique pour les élèves des classes préparatoires.  
60, rue des Grands-Moulins - 75013 Paris - Tél. : 01 45 83 89 15

Il peut s'avérer très adapté pour la résolution des problèmes liés à la scolarité (stress, perte d'intérêt, remise en cause de l'orientation...). Les consultations y sont gratuites.

Ces différentes adresses ne constituent en aucun cas une liste exhaustive. Elles sont le fruit de notre exploration depuis de nombreuses années, des sites les plus pertinents et des associations les plus reconnues.

## L'INTERNAT-EXTERNÉ

---

**Tous les étudiants CPGE du lycée Louis-le-Grand peuvent bénéficier du régime "interne-externé".**

### De quoi s'agit-il ?

**Les internes-externés** ou "3/4 pensionnaires" **peuvent prendre leurs trois repas au lycée** du lundi matin au samedi midi inclus (de 7h à 8h pour le petit déjeuner, de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner et de 18h30 à 19h30 pour le dîner) et **bénéficier des salles de classe pour travailler le soir jusqu'à 22h**, dans les mêmes conditions que les internes.

S'ils veulent revenir travailler le week-end au lycée, ils doivent au préalable avertir l'un de leurs professeurs qui délivrera au cas par cas des autorisations.

### Quand doit-on demander l'internat-externé ?



**La demande se fait à la rentrée lors de l'inscription à la demi-pension et l'engagement est annuel.**

Le nombre d'élèves pouvant bénéficier de l'internat-externé au lycée Louis-le-Grand n'est pas limité que ce soit en Première ou en deuxième année de classe préparatoire.

L'internat-externé n'est pas accessible aux élèves du secondaire.

## HISTOIRE D'UNE SONNERIE !

---

*Par Nicolas Kusla compositeur/arrangeur (saxophone), Romane Burdujan-Chemtob (clarinette), Victor Dubois (trombone), Camille Klopocki (clarinette), Mathilde Lavanant (flûte), Clara Ni (flûte), Inès Pamelard (flûte, timbales), Yann Pelsy (flûte), Victor Pianet (clarinette).*

Bouleversement invisible à la rentrée 2018 au lycée Louis-le-Grand : une nouvelle sonnerie qui pourrait légèrement s'apparenter au monde du Western est venue remplacer celle qui faisait partie des murs, extraite d'un opéra de Marc-Antoine Charpentier, qui rythmait le quotidien des Magnoludoviens depuis plusieurs générations à la cadence de deux fois par heure.

C'est une belle histoire qui est à l'origine de ce changement. Après avoir longtemps remarqué la mauvaise qualité acoustique de la sonnerie, Nicolas a proposé aux musiciens "à vent" de l'orchestre de Musica d'en enregistrer une version "maison", en espérant avoir une qualité sonore meilleure.

Ils se sont réunis à la chapelle du lycée pour jouer et enregistrer 7 sonneries avec de simples téléphones. Les enregistrements, découpés et réglés avec un logiciel de montage ont été soumis à Madame Vinel, proviseure adjointe et Monsieur Bastianelli, proviseur qui ont été enchantés de ce projet.

Avant la rentrée, Monsieur Bastianelli a proposé un vote aux professeurs qui a mené au choix de la sonnerie actuelle.

A suivre... La sonnerie de Charpentier était parfaitement accordée aux cloches du carillon de Louis-le-Grand, ce qui n'est pas le cas de la nouvelle qui dissonne assez fortement certaines heures. Il sera donc possible pour les nouveaux Magnoludoviens d'y remédier un jour, de la manière la plus créative possible !

## Un autre regard des élèves sur leur lycée



# LA VIE

## au lycée Louis-le-Grand

### LA RESTAURATION

---

La PEEP LLG porte une attention particulière à la restauration des élèves du lycée et participe à la commission restauration du lycée Louis-le-Grand.

Les élèves qui souhaitent déjeuner au lycée ont deux possibilités : soit la cantine (située dans la cour Molière), soit la cafétéria (située dans la cour Victor Hugo).

### LA CANTINE

---

L'élève pourra déjeuner à la cantine dès le premier jour. L'accueil se fait en libre-service de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner.

Une grille de tarifs unique fondée sur les ressources des familles est appliquée dans tous les établissements publics de l'Île-de-France.

Cette grille de tarification commune à tous les élèves scolarisés dans les lycées publics franciliens se base sur le quotient familial et permet d'avoir un tarif progressif. Le quotient familial et le tarif sont valables pour une année scolaire.

Une information complète vous sera communiquée lors de l'inscription ou au plus tard à la rentrée.

### LA CAFÉTÉRIA

---

Elle est ouverte en général du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi jusqu'à 14h00, et propose aux élèves paninis, sandwichs, pâtes, pizzas, salades, fruits, un grand choix de desserts, de confiseries et de boissons chaudes et froides à des prix raisonnables.

### LE TEMPS LIBRE

---

Les sorties sont libres, les élèves étant considérés comme des personnes responsables.

Sorties hebdomadaires dans les salles de concerts, musées, théâtres, ciné-clubs et autres cinémas dont le quartier du lycée est richement doté, sans compter les fameuses "nuits de Louis-le-Grand" organisées par les prépas ECS, complètent l'ordinaire d'une vie culturelle, heureuse et bien remplie.



## LA MAISON DES LYCÉENS

---

La Maison des Lycéens (MDL) est une association indépendante, gérée directement et entièrement par les élèves et dont l'objectif est de promouvoir la vie sociale et culturelle de l'établissement.

Les délégués du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) travaillent avec elle, pour l'aider à réaliser et à faire connaître ses projets.

Elle propose de nombreuses activités contribuant à l'épanouissement des élèves.

### La musique : orchestre et chœur

Sous la direction de deux chefs professionnels, l'orchestre et le chœur du lycée préparent chaque année deux séries de concerts, se déroulant à Noël dans la salle des Fêtes de la Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement et en avril dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, dans une ambiance festive et chaleureuse. Le chœur accueille aussi bien les débutants que les chanteurs confirmés. Pour l'orchestre, un bon niveau est demandé.

Les musiciens disposent à Louis-le-Grand d'instruments de grande qualité : 3 pianos acoustiques, un piano électrique, une batterie, des cymbales, une contrebasse, l'orgue de la chapelle et un clavecin.

### Le théâtre

Le théâtre est un élément essentiel de la vie culturelle du lycée. Chaque année, des élèves montent des pièces empruntées au répertoire théâtral français ou étranger. Tout élève peut proposer un projet s'il est bien réfléchi ; il aura alors toutes les chances de le monter et de le présenter à un public exigeant mais enthousiaste d'élèves et de parents. En 2018, l'activité théâtrale a été particulièrement à l'honneur, avec pas moins de 10 pièces mises en scène.

Les Clubs Internet, Photo, Piano, B-D, Vidéo, Jazz, Echecs et Arts plastiques.

Un billard et un baby-foot au foyer et même une salle TV réservée aux prépas.

Des expositions, des conférences, des concerts et fêtes.

### Le journal des élèves du lycée : le *Capharnaüm*.

Fondé en 2014, il est entièrement géré par les élèves. Il est gratuit et permet aux élèves d'aborder tous les sujets qui leur tiennent à cœur.

Tous les élèves du lycée peuvent faire partie de cette aventure collective.

Pour toute information au sujet du *Capharnaüm*, contactez le club à son adresse mail : journal.llg@gmail.com.

## LES CONCOURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

---

Si vos enfants sont passionnés de mathématiques, de nombreuses activités leur sont ouvertes pour découvrir cette science sous un angle complémentaire de ce qui est fait au lycée, et sont une excellente occasion de retrouver d'autres passionnés, dans une ambiance très conviviale.

Les élèves de Louis-le-Grand qui y participent sont nombreux et obtiennent régulièrement d'excellents résultats.

Voir sur notre site, l'article "Pour voir les mathématiques autrement"

<http://peepilg.fr/2016/05/pour-voir-les-mathematiques-sous-un-autre-angle/>

## L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE

---

L'Association Sportive a pour objet de favoriser la vie sportive du lycée et de le représenter dans les différentes compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Elle est encadrée par quatre professeurs d'Education Physique et Sportive et un Conseiller Principal d'Education.

### Objectifs :

- Proposer aux élèves inscrits une pratique régulière et suivie dans une ou plusieurs activités.
- Participer aux compétitions inter-lycées du mercredi après-midi.
- Utiliser le sport et notamment la compétition comme moyen d'éducation, en favorisant la socialisation et le développement des responsabilités : éthique sportive, notions d'effort, d'aide, de coopération, de respect des autres et du matériel, gestion et organisation des entraînements et des rencontres...
- Développer le plaisir de la pratique sportive et de la vie en équipe.



### Inscriptions :

L'adhésion se fait sur la base du volontariat. Un certificat médical, deux photos et une fiche d'inscription dûment remplie sont nécessaires pour l'adhésion. Le prix de l'adhésion est d'environ 35 € (des suppléments peuvent être demandés pour certaines activités).

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu dans les deux gymnases et dans les cours Victor Hugo et Molière du lycée.

### Information des élèves :

Les informations sur les inscriptions, les lieux et les horaires des activités proposées, le déroulement des compétitions, les résultats et les sorties sont rassemblées sur un panneau situé dans le hall d'entrée du lycée et sur les deux panneaux réservés à l'association sportive et situés cour Victor Hugo à côté de l'escalier H et à l'entrée du gymnase côté cour d'honneur.

## LES ENGAGEMENTS DANS LA VIE COLLECTIVE

---

**Les élèves peuvent s'engager dans la vie du lycée à plusieurs niveaux.**

### Délégués élèves

Au début du 1<sup>er</sup> trimestre, 2 élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades qu'ils représenteront pendant l'année scolaire. Tout élève le souhaitant peut se porter candidat. Les élections sont organisées par le professeur principal pendant une heure de cours.

Courant octobre, le Proviseur réunit tous les élèves délégués afin de les informer sur leur rôle et d'élire leurs représentants au Conseil d'Administration. Les élèves délégués participent au conseil de classe où ils sont les intermédiaires entre leurs camarades et leurs professeurs.

### Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Ce conseil se réunit sous la présidence du chef d'établissement et compte 10 représentants des lycéens. Y assistent à titre consultatif des représentants des personnels et des parents d'élèves.

## LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À PROXIMITÉ DU LYCÉE

---

### Où nager ?

- **Piscine Suzanne-Berlioux** : 50 m (au sein du Forum des Halles)  
10, place de la Rotonde - 75001 Paris - Métro : Châtelet (lignes 1, 4, 7 et 11)  
Tél. : 01 42 36 98 44 - Ouverte en moyenne de 11 heures 30 à 22 heures.
- **Piscine Jean Taris** :  
16, rue Thouin - 75005 Paris - Métro : Cardinal Lemoine (ligne 10)  
Tél. : 01 55 42 81 90
- **Le Quartier Sport (anciennement Piscine Pontoise)** :  
bassin de 33 m, espace forme, espace bien-être, espace squash, sauna  
19, rue de Pontoise - 75005 Paris - Métro : Maubert-Mutualité (ligne 10)  
Tél. : 01 55 42 77 88

### Où jouer au tennis ?

- **Tennis Soufflot** :  
179, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - RER : Luxembourg (RER B)  
Tél. : 01 43 29 51 41
- **Tennis Club du 5<sup>ème</sup>** :  
12, rue Censier - 75005 Paris - Métro : Censier-Daubenton (ligne 7)  
Tél. : 01 43 36 85 43

### Où danser ?

- **Centre de Danse du Marais** :  
41, rue du Temple - 75004 Paris - Métro : Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)  
Tél. : 01 42 77 58 19
- **Espace Sport & Danse** :  
40, rue de Quincampoix - 75004 Paris - Métro : Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)  
Tél. : 06 69 30 18 54

### Les autres adresses utiles :

Pour faire du sport dans le 5<sup>ème</sup> : [www.mairie5.paris.fr](http://www.mairie5.paris.fr)  
D'autres façons de pratiquer un sport : [www.etudiantdeparis.fr](http://www.etudiantdeparis.fr)

**Centre Sportif Universitaire Jean Sarrailh** : 31, avenue Georges Bernanos  
75005 Paris - RER : Port-Royal (RER B) - Tél. : 01 40 51 37 26

# COMMENT SE RENDRE au lycée Louis-le-Grand ?

## MÉTRO

- Cluny- La Sorbonne (ligne 10)
- Odéon (lignes 4 et 10)
- Saint-Michel (ligne 4)

## RER

- Saint-Michel (RER C)
- Saint-Michel - Notre-Dame (RER B)
- Luxembourg (RER B)

## BUS

- Lignes 21, 27, 38, 85 - Arrêts Les Écoles ou Luxembourg
- Ligne 82 - Arrêt Luxembourg
- Ligne 84 - Arrêt Panthéon
- Lignes 63, 86 ou 87 - Arrêts Dante ou Cluny
- Ligne 96 - Arrêts Saint-Michel ou Odéon

# COMMENT VOUS REPÉRER dans le lycée ?

Les salles de classe se trouvent soit autour de la cour Victor Hugo, soit autour de la cour Molière.

Exemples de dénomination de salles :

**M172 ou M210** = M (cour Molière) 1<sup>er</sup> étage (172), 2<sup>ème</sup> étage (210)

**VH142 ou VH234** = VH (cour Victor Hugo) 1<sup>er</sup> étage (142), 2<sup>ème</sup> étage (234)

Depuis le hall, l'accès à la cour Molière se fait directement au 1<sup>er</sup> étage.

Cour Victor Hugo, vous accédez au rez-de-chaussée.

Les réunions d'information se tiennent généralement dans l'amphithéâtre Patrice Chéreau, au petit et au grand parloir ou dans une salle de classe (réunion parents professeurs de début d'année pour les classes du secondaire).



# L'ORGANISATION

## administrative du lycée

### LE PROVISEUR

---

**Monsieur Joël BIANCO** rejoint le lycée Louis-le-Grand à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021. Il dirige et coordonne toutes les équipes administratives et pédagogiques. Il préside le Conseil d'Administration et la Commission permanente, veille au respect de la réglementation, assure les relations avec les autorités académiques régionales et ministérielles. Il représente également le lycée sur la scène internationale.

### LES PROVISEURES-ADJOINTES

---

**Madame Stéphanie VINEL**, Proviseure-Adjointe pour le second cycle

**Madame Véléna BRUTUS**, Proviseure-Adjointe des CPGE

### LE SECRÉTARIAT DU PROVISEUR ET DES PROVISEURES-ADJOINTES

---

Il a en charge toutes les tâches administratives, depuis la gestion du courrier jusqu'aux inscriptions des élèves au lycée et aux concours. Si vous avez des questions à poser, il saura vous aiguiller sur le bon interlocuteur. Pendant l'année scolaire, le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h, puis de 14h à 17h30 et le mercredi de 9h à 13h.

### LES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION (CPE)

---

• **Monsieur Boris BOULBEN** : 2<sup>ndes</sup>, MPSI, MP, MP\*

• **Monsieur Gérard COUILLEROT** : 1<sup>ères</sup>, PCSI, PC\*, PSI\*

• **Madame/Monsieur (en attente de nomination)** : Terminales, ECS, HK, KH

Ils sont la première interface entre les professeurs, les élèves et leurs parents. Responsables de la discipline, du contrôle des absences et des retards des élèves, ils les conseillent aussi sur leur scolarité. Ils prennent contact avec les parents si besoin et participent avec les professeurs au suivi des classes.

### EN CAS D'ABSENCE D'UN ÉLÈVE, IL FAUT CONTACTER LE CPE

---

Si l'absence d'un élève dure une journée, il convient de prévenir le CPE de niveau par téléphone, puis de confirmer par un courrier que l'élève remettra dès son retour au lycée. Si l'absence dure plusieurs jours, un certificat médical est nécessaire. En cas de retard, il convient de demander un billet de retard au bureau du CPE avant d'entrer en classe. Retards et absences non justifiés sont consignés sur le bulletin trimestriel.

### L'INTENDANT

---

Il a la charge de toute la gestion matérielle et comptable du lycée Louis-le-Grand. Il traite les demandes d'aide pour les voyages scolaires, la restauration, les bourses,...

### LES INFIRMIERS

---

**Madame/Monsieur (en attente de nomination) et Monsieur Gilles CISSE** sont joignables au 01 44 32 82 23. Les infirmiers peuvent être consultés pour tout incident de santé aux heures d'ouverture de l'infirmerie. En cas d'absence, un protocole d'urgence est établi et affiché à la loge. Un élève se rendant à l'infirmerie pendant une heure de cours doit toujours être accompagné. Pour l'internat, une permanence est assurée jour et nuit. Pour connaître les heures de permanence du médecin de l'internat, il faut contacter l'infirmerie au 01 44 32 82 23.

# L'ANNUAIRE

## du lycée

### Adresse postale :

123, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

**Standard** : Tél. : 01 44 32 82 00 - Fax : 01 44 32 82 33

**Courriel** : ce.0750655e@ac-paris.fr - Site : www.louislegrand.org

**Proviseur** : M. Joël BIANCO (à partir de l'année scolaire 2020-2021)

**Secrétariat du Proviseur** : Mme Marie-Flore MARTIN - Tél. : 01 44 32 82 05

**Provisseur-Adjointe du Second cycle** : Mme Stéphanie VINEL

**Secrétariat du Lycée** : Mme Halimatou MAIGA - Tél. : 01 44 32 82 08

**Secrétariat, bourses lycéens, enseignements inter-établissements :**

M. Michel BACALU - Tél. : 01 44 32 82 06

**Provisseur-Adjointe des CPGE** : Mme Véléna BRUTUS

**Secrétariat des CPGE** : Mme Lisa LEPREUX - Tél. : 01 44 32 82 07

**Secrétariat, bourses étudiants, sécurité sociale gestion des salles :**

M. Damien MESSAOUD - Tél. : 01 44 32 82 09

**Secrétariat, interrogations orales, enseignements inter-établissements, Bourses Lycéens :**

M. Michel BACALU - Tél. : 01 44 32 82 06

Mail : secretariat@louislegrand.eu

### Conseillers Principaux d'Éducation

**Vie Scolaire** : Tél. : 01 44 32 82 45

• M. Boris BOULBEN : 2<sup>ndes</sup>, MPSI, MP, MP\* - Tél. : 01 44 32 82 18 - boris.boulben@ac-paris.fr

• M. Gérard COUILLEROT : 1<sup>ères</sup>, PCSI, PC\*, PSI\* - Tél. : 01 44 32 82 19 - gerard.couillerot@ac-paris.fr

• Madame/Monsieur (en attente de nomination) : Terminales, ECS, HK, KH - Tél. : 01 44 32 82 21

**Agent comptable - Directeur administratif et financier** : M. Sébastien PELLETANT

**Adjointe du DAF** : Mme Lénaïg RENAUD - Tél. : 01 44 32 82 15

**Frais scolaires (internat, self, bourses)** : Mme Sophie POURCHERON - Tél. : 01 44 32 82 14

**Achats et gestion des fournisseurs** : Mme Marie-Gracia TORRES - Tél. : 01 44 32 82 13

**Chargée de mission Communication et relations internationales** : Mme Jeanne WEEBER

### Documentation

**Bibliothèque générale** : Mme Jeanne WEEBER

**Bibliothèque 2<sup>nd</sup> Cycle** : M. Thierry SICARD

**Bibliothèque CPGE** : Mme Isabelle COULANGEON-DUBOIS

**Conseiller d'Orientat ion Psychologique EN** : Mme Mathide PAYET

**Permanence** : mercredi et vendredi matins

Tél. : 01 44 32 82 22 / CIO Paris Sud : Tél. : 01 45 80 32 52 - ce.cio13@ac-paris.fr

**Service médical / infirmerie** : Tél. : 01 44 32 82 23

**Secrétaire médicale** : Mme Akima BENHALLA

**Médecin scolaire** : Docteur Christian MÉSENGE

**Infirmiers** : M (en attente de nomination) et M. Gilles CISSE

Cet annuaire peut subir des modifications à la rentrée de septembre.

# LA FONDATION

## du lycée Louis-le-Grand

En accord avec le projet d'établissement qui veut que le lycée soit un lieu d'ouverture, d'échanges et d'accueil d'élèves d'origines sociales et culturelles variées, le lycée Louis-le-Grand a créé en 2012 sa **Fondation**, sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objectif de promouvoir l'ouverture sociale, l'ouverture internationale et l'excellence.

C'est grâce à un financement de 250 000 € sur cinq ans par LVMH, L'Oréal, Canal+ et EADS, que cette initiative, unique pour un lycée public, a pu être réalisée. Elle reste bien sûr ouverte à d'autres donateurs, entreprises et personnes privées.

La Fondation a par ailleurs construit au fil du temps des partenariats avec des institutions académiques de premier plan comme l'Ecole Polytechnique, l'ENSTA ParisTech et l'Ecole des Mines ParisTech. Ces écoles accueillent les élèves qui le souhaitent lors des vacances scolaires et soutiennent le lycée sur le plan pédagogique.

### **Elle agit selon 3 axes :**

#### **Ouverture Sociale**

Permettre aux jeunes issus de milieux modestes d'accéder à l'excellence académique. Les concours d'entrée en école d'ingénieurs ou en écoles de commerce représentent des frais importants pour les élèves.

300 bourses "concours" ont été attribuées à ce titre.

#### **Ouverture internationale**

Faire rayonner le lycée au-delà des frontières, en favorisant l'intégration des élèves étrangers et en ouvrant les étudiants sur l'international.

Attribution de bourses de stages linguistiques, de subventions de voyages scolaires.

#### **Excellence**

Investir dans des projets qui affirment l'excellence académique du lycée.

Soutien à l'excellence des supports pédagogiques (et achat d'ouvrages clé en nombre).

Grâce à cette Fondation, le lycée Louis-le-Grand aspire à devenir encore davantage un tremplin pour des étudiants méritants et ambitieux.

Cette Fondation est pilotée par un Comité exécutif qui regroupe les représentants des membres Fondateurs, le Proviseur du lycée Louis-le-Grand et deux personnalités qualifiées.

**Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame Anne MOCKLY, Déléguée Générale de la Fondation : [anne.mockly@fondationlouislegrand.fr](mailto:anne.mockly@fondationlouislegrand.fr) ou 06 14 10 29 14**  
**Lycée Louis-le-Grand - 123 rue St Jacques - 75005 Paris**

**La Fondation de France a ouvert un espace à la Fondation Louis-le-Grand pour tout donateur.**



*Nous vous souhaitons une excellente année scolaire !*

## Un peu d'histoire...



Le 1<sup>er</sup> octobre 1563, les Jésuites ouvrent un collège rue Saint-Jacques, le Collegium Societatis Jesu ("Collège de la Société de Jésus"), que les élèves désignent alors sous le nom de Collège de Clermont. Il est toléré par l'Université, mais n'a reçu aucune autorisation officielle.

Un siècle plus tard, le collège parvient à la consécration en 1682 : le Roi-Soleil lui accorde son patronage officiel. Il reçoit alors le nom de Collegium Ludovici Magni, "Collège de Louis-le-Grand". Il dispense désormais un enseignement prestigieux et réputé à plus de trois milles élèves, dont cinq cents pensionnaires.



Uniforme des collégiens de 1806 à 1906

Puis les appellations vont se modifier selon les périodes de l'histoire. A partir de 1800, on l'appelle "Collège de Paris", puis "Lycée de Paris", ou encore "Lycée impérial" et aussi "collège royal de Louis-le-Grand". Il devient définitivement le lycée "Louis-le-Grand" en mars 1873. Il fut le premier établissement en France à recevoir le titre de lycée en 1802.

La sonnerie qui retentit chaque heure est un élément incontournable de la vie au lycée Louis-le-Grand. Mais quelle est son origine ? Le thème se cache dans l'Opéra baroque David et Jonathas de Marc-Antoine Charpentier, maître de musique au "Collège Louis-le-Grand" qui y donna la Première représentation le 28 février 1688.

## ...et d'actualité

**Environ 910 étudiants en classes préparatoires.**

**Environ 900 élèves de la Seconde à la Terminale.**

**55 nationalités différentes.**

**100 % de réussite au baccalauréat (taux record de mention "très bien")**

Une pépinière de grands hommes et de grandes femmes : les anciens élèves devenus hommes d'Etats, diplomates, académiciens, hommes de lettres, scientifiques ou artistes ne se comptent pas.

Parmi les anciens élèves, citons notamment plusieurs prix Nobel (Maurice Allais, Henri Becquerel, Romain Rolland, Jean-Paul Sartre), des scientifiques (Évariste Gallois, Paul Painlevé), des médailles Fields (Pierre-Louis Lions, Laurent Lafforgue, Jean-Christophe Yoccoz, Cédric Villani), des femmes et des hommes de lettres (Jacqueline de Romilly, Molière, Voltaire, Denis Diderot, Le marquis de Sade, Victor Hugo, Charles Baudelaire, Michel Butor, Joseph Kessel, Aimé Césaire), des artistes (Edgar Degas, Eugène Delacroix, Georges Méliès, Patrice Chéreau), des chefs d'États étrangers (Léopold Sédar Senghor, Paul Biya, Božidar Đelić), 2 rois (Milan 1<sup>er</sup> de Serbie, Nicolas 1<sup>er</sup> du Monténégro), divers grands dirigeants politiques de la Révolution Française à la III<sup>ème</sup> République (Robespierre, St Just, Desmoulins, Poincaré, Millerand, Jaurès) de nombreux ministres et trois anciens Présidents de la 5<sup>ème</sup> République française (Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac).

**Pour plus d'infos, retrouvez-nous sur notre site en scannant ce QRCode**

